



INTERPOL

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ FINANCIÈRE ET LA CORRUPTION STRATÉGIE MONDIALE 2022 - 2025

Le 1er janvier 2022 a eu lieu le lancement du Centre INTERPOL de lutte contre la criminalité financière et la corruption (IFCACC) afin d'aider les pays membres à détecter, prévenir et contrer la menace que représentent les infractions commises en vue d'un gain financier, telles que les escroqueries, et celles qui sont rendues possibles ou facilitées par la corruption, le blanchiment d'argent et l'acquisition d'actifs.

### MANDAT

*« Réduire les méfaits de la criminalité financière et de la corruption, et éliminer autant que possible la menace qu'elles représentent, pour un monde plus sûr. »*

#### OBJECTIF 1:

Jouer un rôle de chef de file mondial de la communauté des services chargés de l'application de la loi en matière de lutte contre la criminalité financière et la corruption.

#### OBJECTIF 2:

Aider les pays membres à réduire le niveau de corruption et de criminalité financière par l'échange de renseignements.

#### OBJECTIF 3:

Aider les pays membres à traduire davantage de malfaiteurs en justice et à rapatrier les fonds.

#### OBJECTIF 4:

Améliorer la réponse apportée à la criminalité financière et à la corruption en renforçant l'expertise et en réduisant les obstacles internes et externes au partage de connaissances et de données.

# RÉSULTATS ESCOMPTÉS POUR CHACUN DES OBJECTIFS:

## OBJECTIF 1

- Les partenaires stratégiques appréhenderont et mesureront mieux les capacités d'INTERPOL, en particulier sa capacité sans équivalent à mobiliser les services chargés de l'application de la loi et à coordonner les initiatives opérationnelles.
- Intensification du partage de renseignements stratégiques chaque fois que cela est possible afin d'améliorer les connaissances et d'influer sur les politiques en matière de criminalité financière et de corruption dans le monde.

## OBJECTIF 2

- Amélioration du recensement des moyens par lesquels les malfaiteurs cherchent à s'en prendre aux personnes, entreprises et gouvernements nationaux, à blanchir les avoirs d'origine illégale et à mettre ces avoirs à l'abri des services chargés de l'application de la loi.
- Amélioration de l'utilisation des informations afin de partager de manière régulière et proactive des éléments sur l'évolution de la menace criminelle – notamment par la publication de notices mauves et des campagnes de messagerie à l'intention de la population.
- Gestion proactive des informations tactiques en s'efforçant de trouver des moyens audacieux de partager les renseignements avec les bons partenaires au bon moment afin de réduire la menace liée à la criminalité financière et à la corruption et de traduire les malfaiteurs en justice.

## OBJECTIF 3

- L'IFCACC produira de manière proactive des renseignements sur les affaires relevant de la criminalité financière et de la corruption et les partagera avec les B.C.N afin d'apporter une assistance lors des enquêtes, et appuiera des interventions rapides lorsque des activités de blanchiment d'argent ou des infractions financières en cours seront signalées.
- Soutien aux efforts déployés par les services chargés de l'application de la loi pour geler et rapatrier les fonds volés lorsque cela est possible, dans le respect de la réglementation d'INTERPOL.

## OBJECTIF 4

- Des activités de renforcement des capacités, de formation et de mentorat sur les enquêtes sont réalisées et les niveaux de connaissance et de compréhension de la criminalité financière et de la corruption dans les pays membres augmentent.
- Mise en place de partenariats éthiques et visant à tirer le meilleur parti des dispositions juridiques en matière de réception et de partage de renseignements.

APPUI STRATÉGIQUE

RENFORCEMENT DES  
CAPACITÉS

PARTENARIATS

CAPACITÉS



GESTION DES  
CONNAISSANCES

APPUI  
OPÉRATIONNEL

SERVICES  
D'IDENTIFICATION